

Un arrêté ministériel lance les préparatifs du procès du massacre du stade de Conakry

écrit par GuineePolitique© | 14 avril 2018



La création d'un comité de pilotage pour l'organisation du procès du massacre du 28 septembre 2009 était attendue depuis la clôture de l'instruction judiciaire en novembre 2017. Elle doit permettre l'ouverture du procès en 2018, comme les autorités guinéennes s'y sont engagées.

[Par un arrêté du 9 avril 2018 \(N°/2018/3173/MJ/CAB\)](#), Cheick Sako, le ministre guinéen de la Justice, a mis en place un Comité de pilotage du procès des événements du 28 septembre 2009. Ce comité est notamment en charge de l'organisation, de la sécurisation et du financement du procès.

“Après la clôture de l'instruction en novembre 2017, la création de ce Comité de pilotage est un nouveau signal fort pour les victimes. Nous entrons maintenant dans la phase très concrète de l'organisation du procès. Nous nous félicitons de cette décision et appelons le Comité de pilotage à proposer au plus vite un agenda tenant compte de l'immense attente des victimes, bientôt 9 ans après le massacre.” Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA

Le Comité de pilotage est composé de 13 membres, dont le

ministre et des représentants d'institutions nationales et internationales, et notamment le Haut commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme. En revanche, un seul représentant de la société civile y participera, et nos organisations demandent au ministère de la Justice de veiller à ce qu'il ou elle soit issue d'une association de victimes, afin de garantir la prise en compte de leurs préoccupations. L'arrêté prévoit que le comité se réunisse une fois par semaine dès son installation, devant ainsi permettre des progrès rapides.

“L'instruction judiciaire a duré de longues années, mais a permis la mise en cause des principaux responsables présumés du massacre, y compris Moussa Dadis Camara. Il n'y a désormais plus de temps à perdre pour l'organisation d'un procès historique pour la Guinée et plus largement pour l'Afrique. La feuille de route et la fréquence prévue des réunions du Comité sont des gages importants pour y parvenir.” Me Drissa Traore, vice président de la FIDH

Nos organisations accompagnent 450 victimes constituées parties civiles dans cette procédure. L'une d'entre elles est décédée à Conakry hier, jeudi 12 avril, alors qu'elle faisait l'objet d'un suivi médical, portant à près d'une dizaine le nombre de victimes décédées depuis 2009. Nos organisations leur rendent hommage et appellent les autorités à garantir l'ouverture rapide du procès. Elles tiennent à la disposition du Comité une série de recommandations quant à l'organisation de celui-ci.

Cet communiqué a été publié initialement sur le site fidh.org

Crédit photo: © FIDH/Tommy Trenchard

Sékou Chérif Diallo

Un colonel de l'armée guinéenne inculpé pour "coups et blessures, vols, pillages et incendies"

écrit par GuineePolitique© | 14 avril 2018



Ex-membre de la junte militaire au pouvoir en 2009, Colonel Issa Camara vient d'être inculpé le mercredi 16 novembre 2016 par la justice militaire pour "coups et blessures, vols, pillages et incendies" dans la ville de Mali Yimbering (Moyenne Guinée) au mois de juin 2016.

Une altercation entre ce colonel et un chauffeur de camion avait conduit à un soulèvement populaire. S'en est suivi la répression des militaires qui a causé des destructions de biens, des blessés graves (y compris par balle) et des pillages.

Cinq mois après les faits, les organisations de défense des droits de l'homme n'ont cessé de dénoncer la lenteur de l'appareil judiciaire militaire. Inculpés et désarmés, Colonel Issa Camara et son groupe sont interdits de quitter la capitale.

Soulagées mais sceptiques, les victimes espèrent que la justice ira jusqu'au bout de la procédure.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

En attente de justice et de réconciliation en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 14 avril 2018



A l'occasion du 7ème anniversaire du massacre du 28 septembre 2009, une mission internationale de la FIDH conduite par son nouveau président, Dimitris Christopoulos s'est rendue en Guinée pour demander l'organisation du procès du 28 septembre en 2017 et la mise en place d'une Commission vérité, justice et réconciliation, deux mesures très attendues par la population.



28 septembre 2009 avait fait plus de 150 morts et plus d'une centaine de femmes avaient été violées. Plusieurs organisations de défense des droits humains, aux côtés des associations de victimes ont organisé pour la première fois une commémoration au Stade du 28 septembre de Conakry où se sont déroulés les tragiques événements de 2009. **« Pour la première fois nous avons pu honorer sur les lieux même du massacre du 28 septembre 2009 la mémoire de nos parents tués et disparus »** a déclaré Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA. **« C'était un moment symbolique et historique fort que de voir les visages des victimes exposés en ce jour de mémoire »** a-t-elle ajouté.

Nos organisations ont rencontré les autorités judiciaires et politiques guinéennes pour leur rappeler l'urgence et l'importance de clôturer l'instruction judiciaire dans l'affaire du massacre du 28 septembre afin d'envisager la tenue de ce procès attendu en 2017. L'instruction a déjà permis d'inculper 15 personnes dont de hauts responsables politiques et militaires du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), la junte militaire au

pouvoir à l'époque des faits. Parmi les inculpés figurent notamment l'ancien président de la junte, Moussa Dadis Camara, son vice-président Mamadouba Toto Camara. Nos organisations, qui sont parties civiles dans cette affaire et accompagnent près de 450 victimes et leurs familles, appellent à l'organisation rapide du procès du 28 septembre.

« Les victimes sont toujours en attente de justice et ce procès doit permettre à la Guinée de passer une étape importante de son histoire caractérisée par la violence politique d'État en mettant un terme à l'impunité des auteurs de ces graves crimes » a déclaré Dimitris Christopoulos, président de la FIDH lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la mission de la FIDH. **« La Guinée doit maintenant décider si elle veut replonger dans son passé récent et plus lointain par un processus de réconciliation nationale dont la justice est une étape indispensable. Mais elle doit également se prononcer sur l'opportunité de mettre en place une Commission vérité, justice et réconciliation, qui serait chargée d'entendre toutes les victimes des violences politiques en Guinée. Il s'agit de prendre en charge le passé pour envisager l'avenir »** a-t-il ajouté.

Au titre de la mémoire, nos organisations ont organisé une exposition et publié un livre intitulés « Guinée : en attente de justice » inaugurés le 28 septembre 2016 en présence des victimes de toutes les répressions politiques en Guinée depuis 1958.

Une publication [FIDH](#) -Tous droits réservés.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com